

REPUBLIQUE DU BENIN

~~~~~

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ANALYSE ECONOMIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

~~~~~

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

~~~~~

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE



**SEPTIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION  
DU PROGRAMME DES ENQUETES, ETUDES ET TRAITEMENT  
DE L'ANNEE 2014**

**RAPPORT DE LA SESSION**

***EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE DU « RECENSEMENT NATIONAL DE  
L'AGRICULTURE\_MODULE DE BASE »***

**Août 2014**

Les mercredi 13 et jeudi 14 août 2014, s'est tenue dans la salle de conférence n°423 du bâtiment INSAE, la septième session extraordinaire de la Commission du Programme des Enquêtes, Etudes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2014. L'objectif principal de cette séance de travail est d'examiner le dossier technique du « **Recensement National de l'Agriculture (RNA)** » en vue de la délivrance du visa préalable du Conseil National de la Statistique (CNS). Cette opération est conduite par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) dans le cadre de la mise en place du Système Intégré de Statistiques Agricoles.

## OUVERTURE DE LA SESSION

Le lancement des travaux de la commission a été marqué par l'allocution de bienvenue de Monsieur Alexandre BIAOU, Secrétaire du CNS et Directeur Général de l'INSAE. Dans son allocution, le DG-INSAE a souhaité la bienvenue aux commissaires et à toutes les personnes ressources. Après avoir remercié les commissaires pour leur engagement habituel, il a précisé qu'à l'issue de cet atelier de deux (2) jours l'opportunité et la conformité technique du recensement tel que conçu à travers son dossier technique doivent être appréciées. Enfin, tout en rappelant l'importance de cette opération pour le développement du secteur agricole, le DG-INSAE a invité les commissaires à faire preuve d'abnégation et de professionnalisme en vue de la formulation de critiques constructives dans le but d'améliorer si nécessaire la qualité du dossier technique du recensement.

Monsieur Jules DAGA, Directeur chargé de la Coordination Statistique à l'INSAE, prenant la parole, a précisé les objectifs de la session avant d'annoncer le projet d'ordre du jour qui a été adopté par la plénière. Les points inscrits à cet ordre du jour se présentent comme suit :

- Discussion générale sur le cadre conceptuel du recensement,
- Constitution des groupes et restitution de leurs travaux,
- Appréciation de l'opportunité ou non de l'accord du visa préalable du CNS au recensement.

Enfin, le Directeur chargé de la Coordination Statistique a procédé à la mise en place du présidium devant conduire les travaux de la session. La présidence étant statutairement occupée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche il a été soulevé

l'absence d'impartialité puisque l'opération statistique à examiner est conduite par ce même ministère. Ainsi, la présidence de la session a été remise au président habituellement suppléant, soit le représentant du Ministère en charge de la Justice. Le présidium est donc composé comme suit :

- **Président** : Edgard VIOU, représentant de la DPP/MJLDH,
- **Secrétaire** : Edgard Yves DIDAVI, représentant de la DPP/MAEP,
- **Rapporteur** : Gillis GOGAN, cadre à l'INSAE.

La séance a connu la participation effective de trente-neuf (39) cadres dont dix-huit (18) provenant des ministères sectoriels et de la BCEAO, douze (12) de l'INSAE, trois (3) personnes ressources et six (6) représentants de l'équipe de coordination du RNA dont le Coordonnateur lui-même, Monsieur Yves ADJAVON. La liste exhaustive des participants est annexée au présent rapport.

A l'entame des travaux proprement dits, le président de séance a laissé la parole au Coordonnateur du RNA pour exposer le cadre conceptuel du recensement.

## **I-) DISCUSSION GENERALE SUR LE CADRE CONCEPTUEL DU RECENSEMENT**

Abordant ce premier point à l'ordre du jour, Monsieur Yves ADJAVON, Coordonnateur du RNA a présenté aux commissaires un documentaire réalisé en 2006 par la FAO sur l'importance des Recensements Nationaux de l'Agriculture pour la conduite des politiques de développement et de réduction de la pauvreté. Ensuite, il a articulé sa présentation proprement dite en quatre phases à savoir : (i) contexte et problématique, (ii) description de l'opération, (iii) présentation du module de base et (iv) démarche méthodologique.

De cette présentation les commissaires ont retenu ce qui suit :

- La démarche choisit pour exécuter le recensement est l'approche modulaire en deux (2) phases à savoir le module de base et les modules complémentaires,
- Le module de base est la phase du RNA présentement soumise au visa du CNS,
- Les unités statistiques de base sont les exploitations agricoles,
- Deux principaux outils de collecte seront utilisés à savoir le questionnaire ménage pour les données des exploitants agricoles et le questionnaire village pour les données communautaires,

- Le module de base du recensement sera exécuté en trois (3) phases à savoir la phase de préparation, la phase de collecte et la phase de premier traitement,
- Le personnel de terrain nécessaire est estimé à 2673 agents recenseurs, 668 contrôleurs, 154 superviseurs et 26 coordonnateurs de zones,
- La durée de la phase de collecte est prévue pour 17 jours dont 2 jours pour la reconnaissance des limites des villages, les prises de contact avec les autorités locales et le découpage des zones d'habitation, 15 jours pour l'administration des questionnaires,
- Les deux (2) premiers jours d'administration des questionnaires seront effectués par binôme d'agents recenseurs,
- Une enquête par sondage post-dénombrement sera réalisée pour évaluer la qualité des données collectées,
- Le traitement des données sera régionalisé à travers 6 pôles départementaux et les principaux logiciels à utiliser dans ce cadre sont CPro et SPSS,
- Un budget de plus de 763 millions de FCFA est prévu la réalisation des opérations de de collecte.

Au terme de cet exposé, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui tournent autour des points suivants :

- La place que le RGPH-4 réalisé en 2013 et les résultats de sa cartographie ont occupée dans la conception méthodologique du RNA,
- Les leçons qui ont été tirées du RNA démarré et interrompu en 2008 en vue d'assurer le succès du RNA 2014,
- La robustesse de la démarche déclarative retenue pour l'estimation des superficies des exploitations agricoles,
- Dispositions prises dans le plan de sensibilisation pour éviter les réticences des populations cibles causées par la peur des répressions fiscales,
- Absence de la mention explicite de la réalisation d'une enquête pilote pour anticiper sur les problèmes de non réponse, évaluer le temps nécessaire pour administrer les outils de collecte et par ricochet l'effectif nécessaire pour les opérations de terrain,
- Dispositions prises pour impliquer le Gouvernement du point de vue lobbying afin de bénéficier de son portage politique,
- Raisons qui expliquent la faiblesse de la rémunération des agents de collecte,

- Dispositions prises pour assurer la mobilisation de toutes les ressources nécessaires aux opérations de collecte avant leur lancement surtout que c'est le budget national qui est la principale source de financement,
- Absence de formalisation claire de comités techniques pour le pilotage participatif du recensement.

En réponse à ces différentes préoccupations, Monsieur Yves ADJAVON a apporté des éclaircissements résumés comme suit :

- L'évaluation du RNA 2008 par la FAO a montré que les difficultés sont du point de vue politique et non technique ou financier car le matériel de terrain a été en cours de route affecté aux opérations de la LEPI,
- Le financement du RNA 2008 n'a pas été assuré que par le Budget National car plusieurs rubriques ont été prises en charge par des PTF,
- Un projet de décret de constitution des comités technique est introduit mais les négociations sont en cours pour sa validation au sein des ministères concernés,
- Deux tests fondamentaux des outils de collecte ont été fait sur Bohicon en 2013 pour finaliser les rubriques des questionnaires et sur Covè en 2014 pour évaluer le nombre de questionnaires remplissables par jour ainsi que l'effectif d'agents de terrain nécessaire,
- Vu l'indisponibilité des données du RGPH4, le MAEP a opté pour l'alternative de reprendre la collecte de certaines données qu'il pourra ultérieurement réconcilier avec ceux du RGPH-4,
- Le personnel décentralisé du MAEP au niveau des CADER représentent majoritairement les agents de terrain et donc ne peuvent pas être payés comme un personnel occasionnel,
- En matière de portage politique du RNA par le Gouvernement et de mobilisation des ressources financières, il est prévu un diner-débat entre la Ministre chargé de l'Agriculture et ses collègues pour les sensibiliser, un déjeuner avec les PTF, un séminaire gouvernemental sur le RNA et une table ronde avec les PTF,
- Aucune opération de terrain ne sera lancée si les fonds des opérations de collecte ne sont pas sécurisés au niveau du régisseur central du ministère,
- Le MAEP est en train d'équiper les CADER en matériaux de terrain et de renforcer les capacités de leur salle de traitement.

## **II-) CONSTITUTION DES GROUPES D'EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE**

A la suite de toutes ces discussions qui ont permis à tous les commissaires de s'enquérir des objectifs et du cadre conceptuel du recensement soumis au visa du CNS, le président de séance a lancé l'inscription des participants dans chacun des trois (3) groupes précédemment définis par l'équipe d'organisation de la session. Ainsi, trois (3) groupes de travail ont été constitués comme suit :

- Groupe n°1 dont les termes de référence consistent essentiellement à apprécier la pertinence des différentes étapes de la démarche méthodologique du recensement, mettre en évidence les goulots d'étranglement et d'en proposer des solutions claires et réalistes.
- Groupes n°2 et n°3 dont les termes de référence consistent essentiellement à apprécier respectivement la conception du questionnaire ménage et du questionnaire village et leur cohérence avec les objectifs visés.

Le groupe n°1 est présidé par Monsieur Fatahi CHITOU, personne ressource et a pour rapporteur Monsieur Marcel KOUASSI de la DPP-MAEP. Le groupe n°2 est présidé par Monsieur Ousmane KADIRI de la CNAB et a pour rapporteur Monsieur Sylvestre DOSSOU de la DPP-MESRS. Le groupe n°3 quant à lui, est présidé par Madame Joëlle VIDEHOUEOU de la CCIB et a pour rapporteur Monsieur Gérard COUAO-ZOTTI de la DDPD-Atl/Litt.

### **III-) RESTITUTION DES TRAVAUX DES GROUPES D'EXAMEN DU DOSSIER TECHNIQUE**

A l'issue de l'examen des documents techniques par les groupes constitués et de la restitution de leurs résultats à la plénière, les recommandations de fonds qui suivent ont été formulées par les commissaires :

#### **➤ *Sur le document méthodologique du recensement***

Les recommandations formulées à ce niveau par les commissaires du groupe et validées par la plénière se présentent comme ci-après :

- Revoir le contexte et la justification pour tenir compte de l'importance du secteur agricole, l'historique des RNA dans la sous-région, donner des références nationales et faire le point des leçons tirées de la tentative du RNA inachevé de 2008 tout en s'inspirant de la présentation du coordonnateur,

- Définir le RNA avec ses objectifs avant de présenter ses modules,
- Insérer dans la démarche méthodologique l'exploitation précise qui a été faite de la cartographie du RGPH-4,
- Reformuler l'objectif global du recensement en ce qui suit : « constituer une base de sondage de données fiables pour la production statistique dans le secteur agricole » et le généraliser aux autres documents où il est mentionné,
- Harmoniser dans les documents les effectifs des différentes catégories d'agents et le nombre de villages,
- Mentionner la réalisation de l'enquête pilote et ses principaux résultats en terme méthodologique,
- Elaborer une note explicative de toutes les options faites surtout en ce qui concerne le budget,
- Revoir à la hausse les différentes rémunérations des agents de collecte et de traitement sur la base des propositions suivantes (3000 pour la restauration au cours de la formation, 5000 pour les frais de formation, 75000 pour le salaire des agents de collecte, 20000 pour les frais de déplacement des agents de collecte, 100000 pour le salaire des agents de saisie),
- Prévoir des réservistes pour les agents de collecte et de saisie sur la base des propositions suivantes (former 3000 agents au lieu de 2673 pour constituer une réserve),
- Mener des discussions avec les responsables syndicaux du MAEP pour éviter une récupération du recensement à fins de lutte syndicales,
- Prendre toutes les dispositions idoines pour une autorisation légale du Conseil des Ministres pour la réalisation du recensement,
- S'inspirer de l'organisation des comités techniques (national, régionaux et spécifiques) dans le cadre du RGPH-4 pour constituer ceux du RNA et leur attribuer une composition et des fonctions précises par des textes administratifs.

➤ **Sur le questionnaire ménage**

Les recommandations formulées à ce niveau par les commissaires du groupe et validées par la plénière se présentent comme ci-après :

- Harmoniser la partie "Contexte, justification et objectif" au niveau du document technique et du manuel des enquêteurs. On suggère que la première partie du

manuel d'instruction "Présentation du Recensement National de l'Agriculture" soit intégré dans le document technique.

- Au niveau du manuel d'instruction, à la page 71, introduire un NB : La numérotation de la deuxième partie se fera après le dénombrement de tous les ménages du bloc,
- Au niveau du manuel, page 73, ajouter à l'instruction sur la question 109 "Prendre avec le GPS les coordonnées",
- Au niveau de la colonne (05) du questionnaire, ajouter quartier de ville,
- Au niveau du manuel, corriger l'instruction de la colonne (09). Remplacer "Etes-vous marié" par "Situation matrimoniale". Il revient aux organisateurs d'expliquer aux agents enquêteurs comment aborder cette question dans les langues nationales,
- Introduire "Autres à préciser" au niveau de la colonne 10 (Niveau d'instruction),
- Au niveau du questionnaire, mettre "Situation matrimoniale de CM" et non "Situation matrimoniale de CE",
- Les colonnes (15) et (21) du questionnaire peuvent être générées automatiquement. Ces colonnes alourdissent un peu le questionnaire,
- En ce qui concerne les modalités des colonnes 26 et 27, Remplacer "00= Aucune organisation" par "00=Pas une autre seconde",
- Au niveau des colonnes 264 et 265, 266 et 267, 270 et 271 du questionnaire, introduire des variables permettant d'avoir des informations sur les dimensions de la ruche, de l'étang et de trous à poissons,
- Au niveau des colonnes 266, 270 et 271 du questionnaire, introduire une variable sur les dimensions des étangs.

➤ **Sur le questionnaire village**

Les recommandations formulées à ce niveau par les commissaires du groupe et validées par la plénière se présentent comme ci-après :

- Insérer des dispositions dans le manuel des agents recenseurs pour permettre aux agents de bien évaluer les questions très techniques telles que la nature du sol,
- Prendre les objectifs spécifiques formulés dans le manuel des agents recenseurs pour remplacer ceux évoqués dans le document méthodologique,
- Réintégrer dans le manuel du contrôleur les pages 36 à 70 qui se sont retrouvées dans le manuel des agents recenseurs,
- Mettre la mention de confidentialité au début des questionnaires,
- Inscrire des cases pour relever les coordonnées géographiques sur le questionnaire,



- Faire des sauts après les questions dont les modalités sont oui ou non dans le cas où l'administration des questions suivantes dépend de la réponse choisie.

Les observations de forme sont consignées directement dans les documents témoins tenus par les rapporteurs des trois (3) groupes. Ces documents ont été transmis en séance à l'équipe d'organisation de la session.

Compte tenu de l'importance des recommandations formulées, les commissaires ont mis en place un comité léger chargé d'appuyer l'équipe de coordination du RNA dans la prise en compte effective desdites recommandations. Ce comité est composé des membres de la Coordination du RNA, de deux (2) cadres de l'INSAE et des membres des présidiums des trois (3) groupes de travail dont les noms sont cités plus haut.

Ainsi, les commissaires ont fortement recommandé à l'endroit de l'équipe de coordination du RNA d'organiser toutes les séances de travail du comité ad'hoc mis en place en vue de l'amélioration des documents techniques du recensement dans un délai de trois (3) semaines.

Par ailleurs, la commission a recommandé que l'INSAE, Secrétariat du CNS, prenne les dispositions pour élaborer un texte d'application de la loi statistique en vue de fixer les règles administratives et financières d'une soumission de demande du visa statistique du CNS. Ceci permettra aux soumissionnaires de justifier en toute légalité les démarches qu'ils auront alors entreprises.

#### **IV-) APPRECIATION DE L'OPPORTUNITE OU NON DE L'ACCORD DU VISA DU CNS AU RENCENSEMENT**

Au regard des différents débats menés et des éclaircissements apportés par le Coordonnateur du RNA, les commissaires jugent opportune la réalisation de ce recensement. Néanmoins, du point de vue technique, ils invitent le soumissionnaire à une prise en compte effective des recommandations formulées par la commission en vue de l'acquisition de l'avis de conformité du CNS.

Ainsi, la commission autorise, au nom du CNS, la délivrance du visa statistique à l'opération intitulée « *Recensement National de l'Agriculture \_ Module de base* » sous

réserve de la prise en compte des recommandations. Ce visa recouvre *un avis d'opportunité et de conformité technique*.

## CLÔTURE DE LA SESSION

Au cours de la cérémonie de clôture, le Conseiller Technique du DG-INSAE, Monsieur Sourou K. DJATON a remercié au nom du Secrétaire du CNS, tous les commissaires et les personnes ressources pour l'ampleur et la qualité du travail abattu au sein des trois (3) groupes de travail et au cours de la plénière. Il a rassuré les participants sur le sérieux dont fera montre l'INSAE dans le suivi de la prise en compte effective des recommandations formulées par la commission.

Enfin, il a souhaité aux commissaires un bon retour dans leurs structures respectives avant de déclarer close la septième session extraordinaire de la Commission du Programme des Etudes, Enquêtes et Traitement (CPEET) au titre de l'année 2014.

Fait à Cotonou, le 14 août 2014

Le Rapporteur

Le Président

**Gillis GOGAN**

**Edgard VIUO**

## LISTE DE PRESENCE

| N°                          | Nom et Prénoms               | Structure               |
|-----------------------------|------------------------------|-------------------------|
| <b>Commissaires</b>         |                              |                         |
| 1.                          | DIDAVI Edgard Yves           | DPP/MAEP                |
| 2.                          | KOUASSI M. Marcel            | DPP/MAEP                |
| 3.                          | GBASSI Kouassi               | DSA/MAEP                |
| 4.                          | HOUNKPEVI Théodore           | Personne ressource/MAEP |
| 5.                          | VIDEHOUEYOU GOUSSANOU Joëlle | CCIB                    |
| 6.                          | DIALLO Gafari                | DGAE/MEF                |
| 7.                          | DOSSOU Sylvestre             | DPP/MESRS               |
| 8.                          | DAGBENONBAKIN Erick Damase   | DPP/MDAEP               |
| 9.                          | COUAO-ZOTTI Gérard           | DDPD/Atl-Lit            |
| 10.                         | HOUEDOKOU Wilfried           | BCEAO                   |
| 11.                         | GBAGBA Hippolite             | DPP/MCTIC               |
| 12.                         | BAMIGBOTCHE Marius           | DPP/MCTIC               |
| 13.                         | TAMBAMOU Géronimo            | DPP/MTPT                |
| 14.                         | VIOU Edgard                  | DPP/MJLDH               |
| 15.                         | KADIRI Ousmane               | CNAB                    |
| 16.                         | MILOHIN Bienvenu             | DPP/MISPC               |
| 17.                         | KPONOU Renault               | DPP/MERPMEDER           |
| 18.                         | MILOHIN Merleau              | DPP/MJSL                |
| <b>Personnes ressources</b> |                              |                         |
| 19.                         | BIAOU Alexandre              | DG/INSAE                |
| 20.                         | DAGA Jules                   | DCSFR/INSAE             |
| 21.                         | TEKA Cécile                  | CT/DG-INSAE             |
| 22.                         | DJATON Sourou Koubadjè       | CT/DG-INSAE             |
| 23.                         | SOEDE Michel                 | CT/DG-INSAE             |
| 24.                         | GOGAN Gillis                 | DCSFR/INSAE             |
| 25.                         | DOSSOU Fèmi Christian        | DCSFR/INSAE             |
| 26.                         | SERIKI Léontine              | DCSFR/INSAE             |
| 27.                         | AGUIAR Luc                   | DCSFR/INSAE             |
| 28.                         | DOSSOU HOUNHOUEYOU Florent   | CAB/MDAEP               |
| 29.                         | AHOVEY A. Elise              | DED/INSAE               |
| 30.                         | BIAOU Abraham                | DSEE/INSAE              |
| 31.                         | ELAVAGNON François           | DCSFR/INSAE             |

| N°                             | Nom et Prénoms     | Structure              |
|--------------------------------|--------------------|------------------------|
| 32.                            | GUEDEGUE Darius    | DCSFR/INSAE            |
| 33.                            | CHITOU Fatahi      | Personne ressource     |
| 34.                            | MARTIN Gibril      | Personne ressource     |
| 35.                            | TOGONOU Hippolyte  | Personne ressource     |
| <b><i>Soumissionnaires</i></b> |                    |                        |
| 36.                            | ADJAVON Yves       | Coordonnateur RNA/MAEP |
| 37.                            | OUNDE Georgette    | RNA/MAEP               |
| 38.                            | ASSANI Abdoulazize | RNA/MAEP               |
| 39.                            | KAKPO Bernard      | RNA/MAEP               |
| 40.                            | MAKOU Joachim      | RNA/MAEP               |
| 41.                            | SOBABE Abdou-Aziz  | DIP/MAEP               |